

# RÈGLEMENT 2019

Entre Cévennes et Petite Camargue, à l'initiative des associations GARONS ASSOCIATION D'ATHLETISME et ATHLETIC CLUB LATITUDE 30, est né le premier Challenge Gardois de Marche Nordique.

Le siège social de cette association est fixé à :

**CHALLENGE GARDOIS DE MARCHE NORDIQUE - Monsieur Franck ROBERT**

**Les Argonautes - 16, rue de la Toison d'Or - 30128 Garons**

1. Ce challenge a pour but de dynamiser la Marche Nordique dans le département du Gard en respectant la réglementation du cahier des charges Marche Nordique Compétition de la FFA, en apportant soutien et conseil aux organisateurs de manifestations sportives.
2. Chaque club ou association affiliée ou non affiliée à la FFA, désirant intégrer le Challenge, reste entièrement responsable de l'organisation de sa course, du règlement, des inscriptions, du classement.  
En aucun cas le Challenge Gardois de Marche Nordique se substituera aux organisateurs de manifestations sportives.  
Chaque club ou association reste maître du montant de l'inscription à son épreuve.  
Chaque club ou association participant au Challenge récompensera les trois premières femmes et les trois premiers hommes de la Marche Nordique.

Il nous revient dès lors d'encadrer les compétitions de Marche Nordique avec un juge arbitre marche nordique compétition et des juges marche nordique compétition, formés par la Fédération Française d'Athlétisme, de s'assurer de l'ajout de temps suite aux pénalités prononcées, de faire paraître le classement du Challenge au terme de chaque épreuve, de renouveler et améliorer le Challenge à chaque saison sportive.

3. Le challenge ainsi proposé, s'étoffera en qualité, au fur et à mesure de la liste non exhaustive des épreuves proposées.
4. Le challenge est ouvert à tous, licenciés ou non licenciés sur présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la marche nordique en compétition daté de moins d'un an, à la date de l'épreuve, ou la présentation d'une licence valide Running ou Compétition.
5. Chaque participation à une épreuve permettra aux concurrents d'obtenir un nombre de points fonction de leur classement sur la ligne d'arrivée. La participation au challenge débute à partir de la date d'inscription à celui-ci.
6. Au terme du challenge, les 3 premières femmes, les 3 premiers hommes, avec le plus grand nombre de points seront récompensés.  
Un classement supplémentaire récompensera au minimum, la première femme et le premier homme de chaque catégorie. Les catégories prises en compte sont celles de 2019-2020.

Rang	Points	Rang	Points	Rang	Points	Rang	Points
1	200	6	150	11	100	16	50
2	190	7	140	12	90	17	40
3	180	8	130	13	80	18	30
4	170	9	120	14	70	19	20
5	160	10	110	15	60	20	10

- 10 points de participation seront accordés à partir du 21<sup>ème</sup> rang
- il faut participer à la moitié des compétitions pour être classé
- attribution d'un bonus de 15 points à partir de sept épreuves.
- Les juges étant inscrits au challenge, bénéficieront de 150 points par course jugée.

7. Nous appliquerons le nouveau règlement, Marche Nordique Compétition, Spécificités MNC Nature (code 010). En cas de signification de faute, une pénalité temps de 2 minutes sera infligée au marcheur (carton jaune). La course caractérisée sera sanctionnée par une pénalité temps de 10 minutes. Il n'y a pas d'élimination de l'épreuve. Les pénalités temps seront rajoutées au temps final.
8. Modalités d'inscription :
  - La participation au Challenge pour une association ou un club est fixée à 50,00 €.
  - La participation au Challenge par concurrent est fixée à 15,00 €, les points sont comptabilisés à partir de la date d'inscription au Challenge.
  - Inscription et paiement sur : <https://www.endurancechrono.com/> ainsi que suivi des résultats
  - Possibilité de nous joindre par mail : [challengemarchenordic30@gmail.com](mailto:challengemarchenordic30@gmail.com)
  - Toute inscription valide l'acceptation du règlement.
  - Toute inscription valide l'autorisation de diffusion des photos prises sur le Challenge principalement publiées sur la page Facebook du Challenge. Si vous ne souhaitez de diffusion de vos photos, se rapprocher de l'organisation pour le stipuler.
9. Le Challenge terminé, les organisateurs adhérents et l'ensemble des compétiteurs seront invités à une soirée festive de remise des prix.
10. À ce jour la composition non définitive du Challenge, regroupe les clubs ou associations figurant sur le flyer.